

N° de SIRET : 392 448 155
Contact recrutement : **M. Bertrand SWATON**
Pour toute candidature : bswaton@eurosud-assurances.com
Fonction : Directeur Général
Tél : 04 88 66 50 00
Fax : 04 88 66 50 01
Sites web : www.eurosud-assurances.com – myeurosud.com

L'ENTREPRISE

Date de création : 1972
Présence nationale : Marseille
Effectif global du groupe : 30 personnes
Objectifs : développement et gestion du portefeuille client RC ENTREPRISE
Activité : cabinet de courtage en assurances

Cible : PME/ PMI, et les collectivités qui représentent une partie importante du chiffre d'affaires. Eurosud Assurances possède un large panel de savoir-faire lié à la protection de l'entreprise et aux hommes qui la composent. Le cabinet intervient dans de nombreux secteurs de l'activité économique. Ses références dans l'assurance construction, la grande distribution, les transports et le domaine maritime, l'informatique, l'automobile, le secteur tertiaire et les collectivités publiques ont fait de lui un acteur reconnu sur le marché de l'assurance.

LE POSTE

Intitulé du poste : Chargé de clientèle confirmé en RC Entreprise

Lieu ou zone de travail : Marseille

Statut : salarié cadre.

Type de contrat : CDI

Description de la Mission :

Rattaché(e) à la Direction Générale au sein du département des risques d'entreprises, le/la chargé de clientèle aura pour principales missions :

- Suivre un portefeuille existant en RC ENTREPRISE (Etre le référent sur les sujets concernant les assurances RC entreprise
- Développer et conseiller la clientèle.
- la négociation, la renégociation et la souscription des risques auprès des compagnies d'assurances,
- Superviser la gestion des sinistres significatifs afférents au portefeuille
- Management et organisation

Expérience :

Entre 7 et 10 années en assurances.

En qualité de technicien, Il doit avoir une solide expérience en assurance responsabilité civile

Il peut avoir géré une clientèle RC tant en gestion sinistre qu'en production.

La connaissance de la loi spinetta et de la convention CRAC est un atout.

Un parcours en gestion sinistre est donc aussi un atout.

Qualités :

Sérieux, dynamique, bonne présentation, autonome, stable
Esprit tourné vers le client et le conseil, sens de l'écoute
Bon sens du contact, ouverture d'esprit, polyvalent

Informations complémentaires : Maîtrise de l'informatique et maîtrise de l'anglais.

NOS REFERENCES

Notre société est spécialisée sur l'assurance des risques d'entreprises avec notamment comme clients institutionnels Publics Euroméditerranée, la Ville de Marseille, la Chambre de commerce de Marseille Provence, la Communauté de Marseille Provence Métropole, le Conseil Régional PACA et au niveau des institutionnels privés, la CMA-CGM, la SNCM, la SA PAUL RICARD, CIS et bien d'autres ...

Par ailleurs, au niveau de ses références en matière d'assurance construction, nous avons eu notamment l'avantage de remporter les opérations significatives suivantes :

En 2006 le programme d'assurances construction de la célèbre tour CMA-CGM en cours de réalisation dont le coût H.T avoisine les 300 millions d'euros,

En 2007 le projet « Les Terrasses du Port », dont le coût doit avoisiner les 360 millions d'euros, signé au titre d'une convention de prestation de service avec notre co-courtier le cabinet MARSH.

En 2009 l'opération du silo d'Arenc constituant une salle de spectacle de 2050 places réalisée par la SOGIMA, et l'opération Le Village menée par CONSTRUCTA qui va transformer les axes Bernard DUBOIS – NEDELEC.

En 2010 l'opération « Quai d'Arenc » menée par le groupe CONSTRUCTA qui comprendra, à terme, notamment trois IGH dont la tour « Jean Nouvel » de 130 m et la « tour Jean Baptiste PIETRI » de 99 m au titre d'une convention de prestation de service en co-courtage avec AON.

Nous sommes aussi le partenaire de la SOGIMA (Groupe Caisse d'Epargne) pour toutes leurs opérations de construction